



Avril 2017



www.roke-lez-beaupre.fr

ROCHE INFOS

Bulletin d'information

Municipalité de Roche-Lez-Beaupré

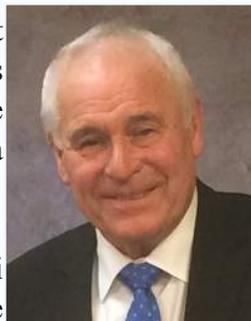
**Horaires d'ouverture
du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h**



Mot du Maire

Chers Rochoises et Rochois,

Le Conseil municipal vient de voter le budget primitif 2017 et le compte administratif 2016. Les efforts réguliers, consentis par tous en 2016, ont permis de diminuer les dépenses de fonctionnement de 5% (la rigueur est de mise !)



Le budget 2017 se veut prudent et réaliste ce qui nous permet de maintenir encore cette année, la fiscalité sans augmentation.

Dans quelques semaines nous allons désigner notre nouveau président de la république, l'avenir du pays dépend du choix de la nouvelle gouvernance. Malgré une campagne assez chaotique, et une incertitude grandissante, nous devons rester prudents et réfléchis.

Avec l'été qui approche, nous allons retrouver les joies de la vie en extérieur, cependant n'oublions pas le respect de la tranquillité de nos voisins. Les aboiements des animaux de compagnie, présentent parfois une réelle gêne pour les proches voisins, et font l'objet de plaintes en mairie.

Les feux de jardins restent interdits par arrêté préfectoral, les déchets verts peuvent être apportés à la déchetterie de Roulans ou Marchaux pendant les travaux de Thise.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

Dates à retenir

- Samedi 15 avril : **marché des producteurs** Place Pasteur de 8h30 à 12h
- Dimanche 23 avril : **1er tour des élections présidentielles**
- Lundi 24 avril : **Conseil municipal**, à la mairie à 19h
- Jeudi 27 avril : **ludothèque**, salle Lumière de 15h à 18h

Conseil Municipal du 13 mars

Le budget 2017 a été voté par 16 voix pour et 3 contre.

Malgré les baisses des dotations de l'état et la faiblesse des subventions, le Conseil a choisi de maintenir les taxes communales inchangées depuis 2012 . Soit : taxe d'habitation 8.43%, taxe foncière 9.23% taxe sur le foncier non bâti 25.03%. Il adapte ses projets à ses ressources.

Les principaux projets 2017 -2018-2019 sont les suivants

Le projet de réhabilitation du presbytère en salles associatives au rez de chaussé ainsi que 2 logements à l'étage pour lequel des provisions budgétaires ont été réalisées depuis plusieurs années, se concrétise. L'architecte est désigné, et la commission bâtiment travaille sur l'esquisse. L'extension de la cantine liée à ce projet devrait être opérationnelle en septembre 2018. Ces projets étaient déjà inscrits au budget 2016, mais le temps administratif des dossiers est toujours long, en raison du respect du code des marchés publics. Ces bâtiments devraient être achevés fin 2019. Pour un cout prévisionnel de 1 041 000 € répartis sur 4 exercices budgétaires.

Pour parfaire la rénovation du quartier, une souscription publique sera lancée pour lever des fonds auprès des particuliers et des entreprises (désireux de défiscalité) en vue de la réfection de la façade de l'Eglise. Nous vous en parlerons précisément dans un prochain bulletin.

L'assainissement de la rue de la Barre sera entièrement réaménagé afin d'éviter les débordements en cas de crues du Doubs. La mise en séparatif de la rue du Vieux roche et de la rue du Barrage (partie basse) débutera dans les prochaines semaines (250 000€) et la réfection du revêtement de la voirie suivra après tassement des fouilles.



La réfection des voiries rue des Groseilliers, rue du Vieux Roche, rue de la Source feront l'objet d'une étude prévisionnelle, qui permettra de déterminer la charge à répartir sur plusieurs années. Les finances ne permettent pas, hélas, de réaliser « tout », « tout de suite. » Cependant les élus sont conscients des nécessités et demandent aux usagers patience et compréhension.

Le Conseil municipal est particulièrement soucieux des conditions de travail des enfants à l'école, conscient que l'éducation est la meilleure source d'épanouissement des femmes et hommes de demain. Ainsi, trois classes des plus grands, seront équipées cette année de tableaux interactifs (il s'agit d'une alliance efficace entre les ressources d'internet pour une pédagogie active: 3000€ par tableau).

Les bâtiments communaux seront mis aux " normes handicapés" pour permettre une accessibilité à tous. Tout est mis en œuvre pour diminuer la facture énergétique en isolant tout ce qui peut l'être et en changeant les fenêtres anciennes. Une réflexion est menée sur l'ancienne ferme 12 rue de Ecoles, récemment acquise, pour envisager sa rénovation en locaux utiles au plus grand nombre.

Le budget communal d'investissement d'un montant de 1 070 000 € permet d'envisager ces projets, dont la réalisation s'étalera sur trois ans.

Le Maire reste à votre disposition pour toute question relative aux projets annoncés.

Tranquillité et voisinage

Plus du tiers des nuisances sonores sont causées par les aboiements des chiens. Si le chien est le meilleur ami de l'homme, le chien de votre voisin peut vite devenir votre pire ennemi s'il aboie continuellement.

Que l'animal soit domestique, sauvage ou d'élevage, il existe des règles à connaître afin que les animaux ne causent pas de nuisance au voisinage.

Toute personne dispose du droit de posséder un animal domestique. Toutefois, votre animal ne doit pas causer de troubles de voisinage, notamment par des aboiements répétés.

En effet, selon le code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ». L'un des 3 critères peut seul suffire à constituer un trouble de voisinage.



Travail des commissions

Voirie

Un état des lieux a été réalisé pour inscription au budget 2017 des travaux les plus urgents à effectuer cette année. La commission a, d'autre part, appréhendé les problèmes d'excès de vitesse dans les rues des Savoyardes et de Beaupré pour des aménagements en concertation avec les riverains.

Fleurissement

Un réaménagement des îlots de fleurissement le long de la RD sera fait lors des plantations printanières et les grands massifs seront plantés de vivaces. Le rond-point d'entrée côté Besançon sera organisé à l'heure du 20ème anniversaire du jumelage entre Roche et Santa-Brigida.

Bâtiments

Une réunion s'est tenue le 17 mars pour la présentation du projet de rénovation du presbytère et de l'extension de la cantine-garderie.

Assainissement

La voirie de la rue des Hôtes va être prochainement reprise après des mois de tassement du sol suite à la réalisation des travaux de l'assainissement en 2016. Les travaux rue de la Barre ont dû être interrompus suite aux précipitations abondantes du début du mois de mars.

Périscolaire

L'UFCV qui gère l'encadrement périscolaire : garderie, cantine, TAP et centre de loisirs a présenté le bilan de l'année 2016. La fréquentation du midi est en moyenne de 96 enfants par jour, 24 le matin et 43 le soir. 50% des enfants scolarisés fréquentent les TAP. Pour le centre de loisirs (mercredi après-midi et vacances), en 2016, la fréquentation a été de 1381 journées/enfants, dont 57% de Rochois.

Inscriptions rentrée septembre 2017

Les inscriptions auront lieu le
Mercredi 10 mai 2017 de 8h45 à 11h et
Lundi 15 mai 2017 de 8h45 à 11h et de 13h45 à 15h

à l'école maternelle de Roche-lez-Beaupré pour les enfants nés en 2014.

Se munir de :

- un certificat d'aptitude à la scolarisation ;
- un certificat de vaccinations ;
- une copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ;
- un justificatif de résidence pour les enfants résidant à Chalèze et Roche-lez-Beaupré.

Pour les demandes de dérogations, s'adresser à la commune de résidence et à celle de Roche-lez-Beaupré.



Se présenter avec le dossier complet

Le vote par procuration : les modalités

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.



La procuration en quelques points :

C'est, pour un électeur absent ou empêché, la possibilité de choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

L'électeur qui donne procuration est le mandant ; l'électeur qui vote à sa place est le mandataire.

La procuration est établie sans frais et mandant et mandataire doivent être inscrits dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau.

Durée de validité :

La procuration est établie pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours). Toutefois, une procuration peut être établie pour une durée de son choix, dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement, si l'intéressé établit être de façon durable dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote.

Où faire établir sa procuration :

Les procurations sont établies par un officier ou un agent de police judiciaire (autre que les maires et les adjoints).

Les personnes résidant en France doivent donc se rendre à la gendarmerie munis de leur pièce d'identité et les Français résidant à l'étranger s'adresseront au consulat ou à l'ambassade de France.

Quand doit-on faire établir une procuration :

Une procuration peut être établie tout au long de l'année. Néanmoins, il est préférable de faire la demande suffisamment tôt avant un scrutin déterminé pour que la procuration puisse être acheminée en mairie en temps voulu.

Les conditions pour être mandataire :

Pour être mandataire, il faut jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant.

Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées ; sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Modalités de vote :

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration. Le mandataire ne peut disposer que d'une procuration à la fois.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Lors de sa réunion du 21 février, le C.C.A.S. a décidé à l'unanimité des membres présents de renouveler en 2017 les manifestations, opérations et services apportés ou réalisés durant l'exercice écoulé :

- collecte pour les restos du coeur ;
- carte Avantages Jeunes ;
- colis et repas des Aînés ;
- opération brioches de l'ADAPEI ;
- maintien de l'aide pour l'installation du système de veille "Présence verte" ;
- continuation de l'opération Monalisa auprès des seniors ;
- poursuite de l'accompagnement des jeunes dans le cadre de "Temp'Ado" etc.

Compte-tenu de l'importance des effectifs, il a été décidé d'offrir la Carte Avantages aux jeunes de 8 à 20 ans (au lieu de 6 à 20 ans) et de repousser d'un an l'âge pour bénéficier soit du repas soit du colis pour les Aînés, soit 66 ans.

Précisons que de nombreuses communes ont depuis longtemps opté pour l'âge de 70 voire 75 ans pour bénéficier de cette journée de convivialité ou de ce colis.

Par ailleurs, **le C.C.A.S. a décidé d'adhérer à un organisme de Mutuelle solidaire** dont le but est de favoriser le retour aux soins de santé de ceux qui y avaient renoncé par manque de moyens financiers d'une part, et de redonner du pouvoir d'achat aux autres d'autre part.

Pour cela, une convention de partenariat a été signée entre la Commune et l'organisme ACTIOM.



Carte nationale d'identité



La commune de Roche a fait part de son souhait d'équiper la mairie d'un Dispositif de Recueil (DR) pour les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité.

La préfecture n'a pas répondu favorablement à cette demande ; compte tenu de la proximité et du nombre de dispositifs implantés dans les communes alentour, une installation d'un DR supplémentaire ne leur paraît pas actuellement justifiée.

Au plus près de Roche, les communes de Besançon, Ecole-Valentin, Marchaux et Roulans sont équipées ; et à partir du 22 mars 2017, vous devrez vous y rendre pour effectuer vos demandes de passeports et de cartes d'identité.

Les demandes pourront désormais être réalisées électroniquement ; nous étudions donc la possibilité d'aider, au sein du secrétariat, les personnes en difficulté informatique.

Ligue contre le cancer

La collecte annuelle au profit de la ligue de Franche-Comté contre le cancer aura lieu dans notre village du **jeudi 20 avril au mardi 20 juin 2017**.

La Ligue remercie d'avance les Rochois pour l'accueil qu'ils feront aux bénévoles officiels qui se présenteront à leur domicile et pour la générosité qu'ils montreront à cette occasion.

La Ligue rappelle que les fonds récoltés servent à la recherche toujours plus pointue, au dépistage toujours plus nécessaire au regard de la diversification des cancers, à l'information, à la prévention et à l'accompagnement des malades et de leurs familles.

Nouvelle activité

Le Docteur Audrey BEY a le plaisir de vous faire part de son installation en qualité de Médecin Spécialiste en Médecine Générale au 3 rue des Prés Chalots 25220 Roche-lez-Beaupré.

Le cabinet sera ouvert à partir du 3 avril 2017.

Consultations uniquement sur rendez-vous.
Tél : 03.81.55.97.84
Internet : www.doctolib.fr



Papeterie Gemdoub's - Novillars

**Made in Chez Nous
Savoir-faire industriel**

Made in chez nous, qu'est-ce qu'on fabrique ici ?

Visites commentées de la fabrication de carton et de papier recyclé (historique et technologies actuelles) et de l'ensemble des installations de traitement des eaux usées : décanteur, lagunes aérées, filtres plantés de roseaux

...

*Gemdoub's - Ecoresponsable
Novillars : 130 ans de papier et
toujours à la page.*

Des visites de l'usine ont lieu tous les premiers mercredis du mois à partir de 14h00, d'avril à septembre. Inscriptions gratuites auprès de Besançon tourisme et Congrès au 03 81 80 92 55.



Ludothèque

**Jeudi 27 avril de 15h à 18h
Salle Lumière**

Ouvert à tous

Thème du mois : en chantier !

Pour plus d'info :
- ludo.latoupie@famillesrurales.org
- www.famillesrurales.org/ludotheques_doubs



Nouvelle limitation de vitesse



Une limitation de vitesse fixée à 30km/h est instaurée rue des Hôtes dans la portion comprise entre le carrefour des Groseilliers et celui du Clousey.

Dès la mise en place de la signalisation, tout véhicule devra respecter cette limitation sous peine de poursuites conformément à la réglementation en vigueur.

Solidarité Femmes Besançon

La réalité de la violence masculine envers les femmes prend des formes différentes selon les sociétés mais son existence est un fait social qui se retrouve dans les classes, cultures, religions, générations, situations géopolitiques...

En France, une femme meurt tous les 2 jours et demi sous les coups de son compagnon.

L'association Solidarité Femmes Besançon permet à ces femmes de sortir du silence et de l'isolement, ce qui est essentiel dans la lutte contre les violences conjugales.

Une équipe de professionnels assure une écoute bienveillante. La personne peut parler de sa situation, être écoutée et aidée.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h, sauf mardi matin et jeudi matin : **03 81 81 03 90**. Egalement le **39 19**, numéro national d'écoute du lundi au samedi de 8h à 22h.
Accueil de jour sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 10h à 16h, sauf le mardi matin : **15 rue des Roses - 25000 Besançon.**



Rencontre intergénérationnelle

À l'initiative de l'école Maternelle Françoise Dolto, pour célébrer mardi gras, les élèves de moyenne et grande sections sont allés rencontrer les seniors de la maison Ages et Vie située au centre du village. La classe de Mme Ducouloux (M & GS) a présenté un chant sur la Chine et celle de Mme Denêtre (GS) sur la Russie devant un auditoire captivé et ravi.

A l'issue de ce moment, résidents et enfants ont partagé friandises et beignets préparés par le personnel de la maison.



Les élèves de Mme Ducouloux pendant leur prestation.



Les élèves de Mme Denêtre en partance pour Ages et Vie. 10

Culte : Paroisse de Beaupré

Samedi 1er avril : à 18h, messe à Thise

Dimanche 2 avril : à 10h30, messe à Chalezeule

Mardi 4 avril : à 10h45, temps de prière à Roche

Dimanche des Rameaux 9 avril : à 10h30, messe à Thise

Jeudi Saint 13 avril : à 19h, messe à Vaire

Vendredi 14 avril : à 19h, office du Vendredi Saint à Vaire

Samedi 15 avril : à 21h, veillée pascale à Thise

Dimanche 16 avril, fête de Pâques : à 10h30, messe à Thise

Samedi 22 avril : à 18h, messe à Thise

Dimanche 23 avril : à 10h30, messe à Chalèze

Samedi 29 avril : à 18h, messe à Thise

Dimanche 30 avril : à 10h30, messe à Chalezeule



Etat Civil

Naissances

Axel CHARDIN le 24 février 2017



Toutes nos félicitations aux parents !

Elite Karaté Rochois

Encore de beaux résultats pour les élèves de Marien Akambo Yandza. L'Elite Karaté Rochois occupe les podiums.

Le 12 février, à l'occasion du Challenge de Rioz, 3 compétiteurs ont disputé leur première compétition : Rihan Tbatou, pupille, médaille de bronze ; Maeva Cultrut, benjamine, médaille d'or et Mattéo Barbenoire, minime, médaille d'argent.

Les 6 autres compétiteurs ont également tous été médaillés : en catégorie poussins, Aron Vuillemin médaille d'or ; Ali Ouchache et Hugo Akambo Yandza, médaille d'argent. En catégorie pupilles, Tahina Lasimant, médaille d'argent. En catégorie benjamins, Pierre Akambo Yandza, médaille d'or et Evan Chameroy, médaille de bronze



Le 19 février, les compétiteurs ont disputé la coupe de Franche-Comté et le succès a encore été de la partie avec deux qualifications pour la coupe de France et un champion de Franche-Comté :

- chez les poussins, Yanis Munier en moins de 25kg et Ali Ouchache en moins de 30kg remportent la médaille d'argent ; ils sont tous deux vice-champions de Franche-Comté. Hugo Akambo Yandza en moins de 35kg remporte la médaille d'or, il est champion de Franche-Comté ;

- chez les pupilles, Clément Husy en moins de 45kg remporte la médaille d'argent ; vice-champion de Franche-Comté il est qualifié pour la coupe de France ;

- chez les benjamins, Evan Chameroy en moins de 35kg remporte la médaille d'argent ; vice-champion de Franche-Comté, il est également qualifié pour la coupe de France.



Tahina Lasimant et Pierre Akambo Yandza n'ont pas accédé au podium cette fois mais il ont, eux aussi, fait de jolis combats.





Elite Karaté Rochois (suite)...

Le samedi 4 mars, à l'open inter-régions à Chevigny-Saint-Sauveur, Tahina Lasimant a remporté la médaille de bronze en pupilles moins de 30kg et s'est qualifiée pour la coupe de France le 21 mai à Paris-Coubertin.

Comité de Jumelage : Santa-Brigida / Roche-lez-Beaupré



XXème anniversaire du jumelage Roche-lez-Beaupré / Santa Brigida 19-20-21 mai



*Un anniversaire, ça se fête !
Dès à présent reprenez vos journées.*

- Nous accueillons 80 Italiens et vous sollicitons pour l'hébergement (cf bulletin mars 2017). Merci de vous inscrire auprès du Comité de Jumelage si vous acceptez de loger quelques personnes.

- Dix enfants italiens de 9-10 ans seront présents. Nous souhaitons que des enfants rochois les accompagnent dans les différentes activités. Faites-vous connaître. Cf programme joint.

- Samedi 20 mai : repas dansant sous chapiteau, danses folk italienne, franc-comtoise, européenne + DJ. Pensez à réserver votre soirée. La feuille d'inscription sera jointe dans le prochain Roche-Infos.

- Bien sûr, tout bénévole qui puisse aider à cette grande organisation sera le bienvenu.

Nous souhaitons que ces journées soient une belle occasion de rencontre et d'amitié. Nous avons besoin de tous.

Loisirs Club Rochois

Les membres du Loisirs Club Rochois, adeptes du tarot, se sont réunis le jeudi 2 mars dernier Salle Jouffroy d'Abbans pour participer à leur concours annuel.

Cette année, 56 joueurs, dont 16 dames, se sont confrontés amicalement, cartes en main, tout au long de l'après midi. Comme à l'accoutumée, des membres des clubs voisins ont été invités à se joindre aux Rochois.



A l'issue de la compétition, un cadeau a été remis à tous les participants (une terrine pour les dames et une bouteille de vin pour les messieurs). Des lots spécifiques ont été attribués aux personnes ayant réalisé les trois meilleurs scores.

La soirée s'est achevée, comme d'habitude, autour d'un repas convivial, qui a rassemblé 85 personnes. 13

TCR : Tennis Club Rochois

Le club de tennis de Roche-lez-Beaupré, nouvelle saison à compter du 01/04/2017.

Grâce à nos deux courts situés en pleine nature près de la véloroute, le TCR permet la pratique du tennis adaptée aux jeunes et aux seniors, ainsi qu'un accès aux personnes handicapées.



En choisissant le TCR comme club, vous êtes sûrs de pouvoir pratiquer ce sport dans les meilleures conditions possibles, de confort, de convivialité entre amis ou en famille aussi souvent que chacun le désire, et tout ceci pour une cotisation annuelle toujours aussi raisonnable. *A titre d'exemple, compter 100€ pour une famille complète, 80€ pour un couple, 55€ pour un adulte, 33€ pour un étudiant et 20€ pour un jeune de moins de 15 ans, éclairage compris.*

L'assemblée générale du tennis aura lieu le vendredi 31 mars, à 20h00 salle Courbet, rue de l'école au-dessus de la bibliothèque à Roche-lez-Beaupré. A cette occasion, il sera procédé au renouvellement du bureau. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion. Une permanence se tiendra sur les courts de tennis le samedi 1er avril de 14h à 16h.

Au programme cette année : l'école de tennis toute l'année sauf vacances scolaires, notre championnat par équipes en mai, et notre tournoi interne "challenge Philippe Gagneur" les week-end des 26-27/08 et 02-03/09/2017.

Pour tous renseignements utiles, un panneau d'affichage est à votre disposition sur les courts de tennis, ou vous pouvez téléphoner au 03.81.57.07.14, ou consulter le site internet du club à l'adresse suivante : <http://tennis.roche.lez.b.pagesperso-orange.fr/>.

Les Loulous des Nounous

L'Association des "Nounous rochoises" a eu à coeur de fêter dignement le carnaval avec leurs petits loulous. Déguisements, promenade dans le village, dégustation de friandises : de quoi satisfaire tous les bambins.



Qui sont allés remercier Didier Colney, le boulanger-pâtissier de Roche qui leur offre de bons beignets.

Les voici dans l'antre des choses délicieuses dont tous les enfants rêvent ! 14

Bibliothèque

Durant le mois d'avril 2017, les lundis et mercredis de 15h45 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h, **Alain Lietta** proposera ses *aquarelles* et *dessins*. Les créations sont avant tout centrées sur le dessin, la couleur venant après. L'artiste, qui utilise mine de plomb, aquarelle, fusain ou encre de Chine, a laissé libre cours à sa fantaisie et avec une touche d'imagination et un regard décalé, nous offre de beaux paysages.

Attention pendant les vacances, la bibliothèque ne sera ouverte que le lundi 24 avril 2017 de 15h45 à 18h30.

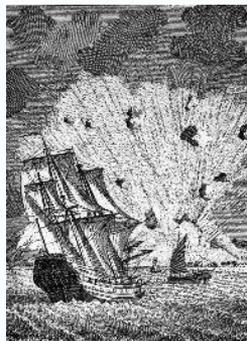


L'artiste sera présent à la permanence le mercredi 5 avril 2017.

Le Mardi des Mots : Mardi 4 avril de 15h45 à 17h15

Club-Lecture : Jeudi 6 avril 2017 de 18h à 19h30 : *Vos coups de cœur.*

Apéritif thématique : Jeudi 13 avril 2017 de 18h à 19h30 : "*Les volcans qui ont modifié l'Histoire*". Les éruptions volcaniques sont souvent à l'origine de modifications ou de disparitions des sociétés humaines (Santorin, Vésuve, Pompéi). Elles peuvent entraîner des conséquences à l'échelle mondiale (Tambora) par Jack Bourguet.



Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog **bibliothequeroche.verblog.com**.

Histoire de Roche : Vivre à Roche entre les deux guerres, témoignage de Mauricette Incerti (suite)

Pour travailler à la ferme, dans la cour, je portais des sabots achetés chez Paul Bonzon ; mais pour travailler aux champs, j'avais des chaussures basses ; jusqu'au jour où en tournant alors que je hersais le champ sur Pissot, Coco, le cheval blanc me « sabota » le pied et je rentrai à la maison, le pied en sang. De ce jour, mon père voulut que je porte des chaussures hautes, montantes. J'avais aussi de bonnes sandalettes en cuir. Pour les réparations, nous portions nos chaussures chez le cordonnier, Maurice Vermillard ou Constant Sire.



Nous avions donc une huitaine de vaches que nous devions traire deux fois par jour : le matin à 7 heures jusqu'à 7 heures 30, et le soir à 18h30. En hiver, les vaches restaient à l'étable et de même, en été, lorsque la température était très élevée, elles restaient à la ferme. Sinon, on les faisait rentrer des pâtures pour les traire et on obtenait, je ne sais pas, environ 20 litres de lait par jour. C'était ma mère et moi qui les trayions. Ce lait, on le vendait aux particuliers et nous avions notre pratique, toujours les mêmes personnes : le chef de gare, le sous-chef qui tous deux demeuraient à la gare, Madeleine Boillot, madame Grob etc.. On passait le lait sur un tissu. Bien sûr, nous en gardions une certaine quantité que ma mère utilisait ensuite pour en faire du beurre avec une baratte verticale. Ma mère faisait la cancoillotte, des fromages de chèvre et se servait encore du lait pour la cuisine.

Aux repas, à cette époque, on ne mangeait pas de fromage. Au petit déjeuner, on prenait du café au lait ou du chocolat. Les commis de ferme se souvenaient encore avec émotion de ces petits déjeuners parce qu'il y avait aussi de la brioche que ma sœur Jeannette faisait.

A midi, le déjeuner commençait par un potage, puis de la viande (rôti, volaille, lapin, lard) accompagnée de légumes, de la salade, un dessert qui était le plus souvent un fruit ou du gâteau que mon père affectionnait bien. Après le repas de midi, tous les jours, mon père prenait du café, du sucre et de la goutte. C'était de l'eau de vie de prune ou de mirabelle que mon père distillait lui-même à l'alambic communal alors situé dans la cour de la ferme de Charles Coquillot. Puis il fut établi en haut de la Vie des Bêtes (aujourd'hui rue du Vieux Roche), à l'emplacement de l'ancien abreuvoir (à présent garage communal). Nous avions des arbres fruitiers : dans notre jardin, devant la ferme, il y avait pruniers, mirabelliers, un cerisier, un pommier. Dans la pâture sous le bois, il n'y avait que des pommiers dont les fruits nous servaient pour la compote ou comme dessert.



Moudre le café était une tâche qui nous était dévolue, et chacune à son tour. Je me souviens qu'un jour ma sœur Yvonne, mécontente de le faire, ajouta du sel au café ! Inutile de dire que le papa ne fut pas satisfait ! Pour moudre le café, nous disposions d'un moulin mural en faïence.

A suivre

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr